

LA STRUCTURATION DE REX

- **Membres** : tous les acteurs du domaine des Industries Extractives et de Premières Transformations (entreprises, fédérations, organismes publics, pouvoirs publics, associations, etc.),
- Un **accord** entre Fondateurs et Membres,
- Des **actions de fond** indispensables (veille scientifique, maintien et adaptation des capacités de formations, etc.),
- Des **projets spécifiques** (bi- ou multi-latéraux) à monter entre Fondateurs et Membres,
- Un **Comité de Pilotage** (Fondateurs) qui propose les actions et suit la réalisation des projets,
- Un **Comité Stratégique** (Fondateurs et Membres) qui définit les grandes orientations,
- Une **adhésion par cotisation annuelle** et un **financement ad hoc pour des projets spécifiques**.

COMMENT ADHERER ?

- 1** Modalités fixées par le Comité Stratégique.
- 2** Approbation de l'adhésion par le Comité de Pilotage.
- 3** Les adhérents deviennent membres du REX et participent au Comité Stratégique.

Le montant de la cotisation annuelle d'adhésion fixée par le Comité de Pilotage s'élève à :

- **1500 € HT pour les entreprises**
- **150 € HT pour les associations loi 1901, les organismes publics** ou assimilés, **les sociétés savantes, les établissements d'enseignement et les TPE** (CA < 2 M€ ou effectifs < 10 salariés)

EXPLOITER LES MATIERES PREMIERES MINERALES

Un défi pour les industries extractives, pour l'État et pour la société

Parce que les ressources minérales sont indispensables au développement des sociétés et à la production de nombreux biens d'équipement et de consommation, et que l'accroissement de la population accentue la compétition mondiale pour l'accès aux ressources minérales, ces acteurs sont confrontés à des défis de grande ampleur.

La répartition inégale des ressources sur la planète pousse les industries extractives à développer des partenariats équilibrés assurant un développement économique, social et humain, indépendant et durable des territoires qui les accueillent. Les populations exigent une meilleure gestion des droits sur les ressources minières qui sont non renouvelables et constituent un bien commun.

Source de conflits locaux intenses, le développement d'une exploitation minière est confronté à de nouvelles contraintes : impact sur les paysages, l'environnement et la biodiversité, pollution, impacts sur la santé publique, droits des peuples autochtones, etc. Le plus souvent, les compagnies minières sont désarmées face à ces enjeux locaux pour lesquels la formation technique et économique seule ne suffit plus. Le REX propose de développer des actions de formation et de recherche permettant d'améliorer l'intégration des projets miniers au cœur des territoires avec lesquels elles doivent plus que jamais composer.

POUR REpondre A CES DEFIS

Le REX Mine & Société s'appuie sur 4 écoles d'ingénieurs françaises « historiques »

- Un savoir-faire pédagogique reconnu en formation initiale et continue, et en ingénierie pédagogique,
- Des laboratoires de pointe en géologie appliquée, génie minier, écologie industrielle, risques, sciences humaines et sociales,
- Un réseau académique et industriel international dans le secteur minier.



Elles unissent leurs forces pour promouvoir :

- Le REX comme un nouvel acteur académique associant formation, recherche et information du public, et comme un portail unique pour l'industrie extractive,
- Des compétences renforcées, transversales et pluridisciplinaires alliant les sciences de l'ingénieur aux sciences humaines et sociales,
- Une synergie entre tous les acteurs de l'industrie des ressources minérales, domaine d'activités essentiel mais fragile, pour développer les technologies d'avenir,
- Le dialogue constructif entre les acteurs des industries extractives et de la société civile,
- La constitution d'un « **Think tank** » pour faire émerger les innovations et les retours d'expérience pour les générations futures.

ACTIONS REALISEES ET EN COURS

- Participation au Comité de Pilotage de l'action «Mine Responsable» lancée en 2015 et à la rédaction du livre blanc « La Mine en France »,
- Création du Mastère Spécialisé® Industrie des Ressources Minérales et Société (MIRIS),
- Assistance et ingénierie pédagogique : étude de faisabilité de la transformation de l'Institut Supérieur des Mines et de la Géologie de Boké (Guinée) en Centre d'Excellence régional,
- Réalisation du MOOC (cours en ligne) «Introduction aux ressources minérales »,
- Cartographie des acteurs mobilisés dans les débats sur l'exploitation minière et la gestion des déchets miniers (Ministère de la Transition Ecologique, Orano),
- Etude des controverses sociotechniques autour du "Renouveau minier" en France métropolitaine (LabEx Ressources 21, Nancy),
- Risques techniques et sociétaux pendant les phases de développement et d'exploitation de projets miniers, en particulier sous des climats tropicaux (thèse LabEx Ressources 21, Nancy),
- Comité Scientifique du séminaire TRAMIN 2018 « Trajectoires socio-environnementales des territoires miniers », Chambéry, 15-18 Octobre 2018.

ACTIONS EN PROJET

- Etude des dispositifs de concertation et de l'encadrement des controverses minières,
- Transformations des régulations minières en outre-mer (Guyane en particulier),
- Diffusion de connaissances envers le grand public.

LES 4 AXES DU REX



Innover dans le domaine du Génie Minier (recherche, expertise, veille scientifique).



S'ouvrir à une approche transversale associant les Sciences Humaines et Sociales pour développer des connaissances (R&D sociétale) et favoriser la concertation.



Former et aider à former, à différents niveaux (en cursus initial, en formation continue ou dans des sessions spécifiques) pour renforcer le savoir-faire.



Informer tous les acteurs pour permettre la prise de décision éclairée sur des projets miniers dans un contexte de perte de confiance vis-à-vis de l'industrie minière

LES ADHERENTS DU REX



Membres fondateurs



www.mine-societe.org

contact@mine-societe.org

www.linkedin.com/company/reseau-mine-societe/